

Pessac, le 31 octobre 2024

A l'attention de Monsieur Laurent Capdetrey
Référent enseignement de défense et sécurité
nationale (REDS)

Lettre de mission référent enseignement de défense et sécurité nationale (REDS)

Cher collègue,

Je vous remercie d'avoir accepté d'occuper la fonction de référent enseignement de défense et sécurité nationale (REDS) de notre établissement. Vous pourrez ainsi contribuer à la sensibilisation des étudiantes et des étudiants ainsi que du personnel de notre établissement aux enjeux de la défense et de la sécurité nationale, leur organisation, en application du protocole interministériel du 20 mai 2016¹, relatif au développement du lien entre la jeunesse, la défense et la sécurité nationale.

À ce titre, vous pourrez, selon les priorités qui vous semblent pertinentes, conduire différentes activités. Celles-ci peuvent prendre diverses formes, parmi lesquelles :

- l'organisation d'actions de sensibilisation (forums, conférences, colloques, journées, etc.) ;
- l'information du personnel et des étudiants sur les dispositifs existants de sensibilisation, de découverte ou d'engagement dans les forces de défense et de sécurité ;
- l'information, en partenariat avec la DOSIP, sur les dispositifs d'orientation professionnelle vers les métiers de la défense ;
- la mise en œuvre, en coopération avec les autorités militaires et académiques, d'initiatives liées, notamment, au domaine de la mémoire,
- la sensibilisation des enseignants-chercheurs, enseignants associés et doctorants à l'intérêt des champ de recherche embrassant les questions « défense et sécurité » en accordant un intérêt particulier aux enjeux de géopolitique, de compréhension des conflits, de transmission mémorielle...

Dans l'exercice de vos missions, vous pourrez vous appuyer sur :

- le délégué à l'éducation de défense du MESRI (delegue.defense@education.gouv.fr) ;
- les autorités militaires, et notamment les Officiers généraux de Zone de défense et de sécurité ainsi que les délégués militaires départementaux, qui pourront vous associer à leurs activités et vous apporter leur soutien. Il en va de même pour les services déconcentrés du ministère de l'intérieur ;

¹ <https://www.education.gouv.fr/bo/16/Hebdo26/MENE1600477X.htm>

- Monsieur Gouvier, Fonctionnaire de sécurité de défense, conseiller défense et sécurité du président et relais fonctionnel du haut fonctionnaire de défense et de sécurité du MESRI ;
- le bureau des actions jeunesse et citoyenneté de la direction du service national et de la jeunesse qui coordonne la mise en œuvre du plan « ambition armées-jeunesse » du ministère des armées (dsnj-dispositifs-jeunesse.contact.fct@intradef.gouv.fr) ;
- le bureau de l'action pédagogique et de l'information mémorielles (dpma-bapi.correspondant.fct@intradef.gouv.fr) de la direction des patrimoines, de la mémoire et des archives qui pilote le réseau des trinômes académiques et propose de nombreuses ressources d'enseignement de défense (ex : site Internet www.cheminsdememoire.gouv.fr).

Vous pourrez également être amené à représenter notre établissement sur les sujets mentionnés dans la présente lettre de mission auprès de la direction générale de l'enseignement scolaire et de l'insertion professionnelle, du rectorat, des autorités militaires territoriales ou de l'Institut des hautes études de la Défense nationale (IHEDN).

Je vous remercie par avance de bien vouloir me tenir informé, au moins une fois par an, de la nature des actions entreprises, ainsi que des orientations envisagées, que vous partagerez également avec le délégué national pour l'éducation la défense.

Je vous remercie vivement pour votre engagement et votre précieuse coopération et je vous prie d'agréer, cher collègue, l'expression de mes salutations distinguées.



Alexandre Péraud
Président Université Bordeaux Montaigne